

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025

N°DCM-2025-012

OBJET :

FINANCES

Compte administratif 2024

Budget annexe camping

Membres en exercice : 27

Membres présents : 17

Membres votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq le trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 25 février 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DEFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

M. MARTINON représenté par M. CURNILLON - Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS DEFARGES - M. DI CARLO représenté par M. MORIN - Mme COUTURIER représentée par Mme ROBIN - M. GINDRE représenté par M. JACQUARD - M. DUPUPET représenté par M. PERREAULT - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

Absent : néant.

Madame Annie ROBIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur MORIN pour la présentation du compte administratif 2024 :
En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2024 se sont élevées à la somme de 107 880,05 € (l'excédent de fonctionnement 2023 reporté s'élevant à 5 397,24 €) et les recettes à la somme de 132 402,49 €.

Les dépenses de fonctionnement 2024 concernent :

- Les charges à caractère général : 40 488,71 € (énergies, réparations, maintenance).
- Les charges de personnel : 49 255,36 € (deux gérants + un saisonnier l'été).
- Les dotations aux amortissements : 18 135,15 €.

Les recettes de fonctionnement 2024 concernent :

- Les produits de services : 118 241,48 € (locations des emplacements et chalets).
- La taxe de séjour : 4 054,50 €.
- Les dotations et participations : 10 000,00 €.

En section d'investissement :

- les dépenses de l'exercice 2024 se sont élevées à la somme de 70 337,09 € (principalement le remboursement au budget principal de l'avance versée pour les travaux d'aménagement de l'aire de résidences mobiles de loisirs = 50 000 €).
- les recettes 2024 se sont élevées à la somme de 43 135,15 € (le solde d'exécution d'investissement 2023 est positif à 41 167,27 €).

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 fait apparaître :

- un excédent en section de fonctionnement de 29 919,68 €.
- un excédent en section d'investissement de 13 965,33 €.

... / ...

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Philippe PERREAULT et après en avoir délibéré à l'unanimité (25 voix pour, le Maire sort de la salle au moment du vote),

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget annexe camping ci-dessus détaillé.

Ainsi délibéré le 3 mars 2025

Le Maire,
Patrick MATHIAS



A blue circular official stamp of the Municipality of Chatillon-s/Chalaronne (01400) is placed over the signature of the Mayor. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE de CHATILLON-s/CHALARONNE' and '01400'.

Secrétaire de séance
Annie ROBIN



A blue ink signature of Annie Robin, the secretary of the meeting.

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification
Le : 10/03/2025

Et dépôt en Préfecture
Le : 10/03/2025

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.